

Premières rencontres - échanges de Trait d'Union - Sud Ouest



Cher Amis,

Nous sommes très heureux de participer avec vous, au lancement des 2èmes rencontres régionales, grâce à l'implication de Michel Laffont.

En effet, après la première réunion organisée par l'antenne Trait d'Union - Grand Sud, grâce à Pierre Viandaz, avec pour invité Gérard Pélisson, c'est au tour du Sud Ouest de permettre à notre Association de se régionaliser, aujourd'hui au Novotel Bordeaux Le Lac, où Martine Castaing, Directrice, a la gentillesse de nous accueillir.

Pour cette première réunion à Bordeaux, dont je suis sûre qu'elle sera un «grand cru», nous avons le plaisir de recevoir Cathy Kopp, qui nous fait l'amitié de venir nous parler, malgré un emploi du temps très chargé. Merci chère Cathy.

Les prochaines rencontres accueilleront notre Président Jean-Marc Espalioux, à Paris, avant, probablement, de retourner en région Nord, avec Louis Deretz qui recevra Paul Dubrule.

Cher Michel Laffont, avant de vous laisser la parole, je vous souhaite, ainsi qu'à votre bureau, une grande réussite sous l'étiquette «Château Trait d'Union Accor» !

Rappelons qu'aujourd'hui Trait d'Union compte 606 adhérents, et est en route pour les 1.000 !

Excellente soirée à tous.

*Discours de Louissette Huet Tocny,
Présidente Fondatrice.*



Claude Moschéni, Vice-Président de Trait d'Union, a accueilli et interviewé Cathy Kopp devant près de 50 participants au Novotel Bordeaux Le Lac pour la première réunion de la nouvelle antenne Trait d'Union - Sud Ouest.

A la demande de Claude Moschéni, la Directrice Générale des Ressources Humaines a souligné les points qui l'avaient particulièrement marquée depuis son arrivée, qui remonte à 2 ans mais qui ne l'empêche pas de penser qu'elle fait partie de la famille Accor depuis plus longtemps, grâce en particulier à la qualité de l'accueil des dirigeants et des collaborateurs du Groupe.

Ces points concernent particulièrement la valeur de responsabilité de chacun, la facilité relationnelle quel que soit le niveau, et le fait que les collaborateurs soient très impliqués dans leur métier.

Par ailleurs, Cathy Kopp a également observé que quelquefois la mobilité entre les marques n'était pas toujours facile dans un groupe vaste et donc parfois complexe.

(suite au verso)



Michel Laffont, à l'origine de cette nouvelle antenne Trait d'Union Sud Ouest, a remercié l'équipe Trait d'Union pour son aide ainsi que Cathy Kopp pour ce déplacement en terre girondine.

Bonne chance à Michel et ses collègues Marc Dannenmuller, Carmel Sava et Serge Vermeilh.



(suite de la première page)

A la question sur le rôle du Directeur des Ressources Humaines, Cathy Kopp a répondu que quand la taille d'une entreprise est importante et son organisation décentralisée, le DRH doit d'abord s'assurer que les managers ont bien conscience de leurs responsabilités managériales vis-à-vis de leurs collaborateurs et, légales, en droit du travail notamment. A cet égard, la Direction Générale des Ressources Humaines a d'ailleurs mis à disposition toute une série d'outils dont une aide «en ligne» appelée Légiservice.

Un DRH doit aussi aider à ce que le Groupe ait des collaborateurs compétents qui assurent une qualité de service parfaite pour les clients et le bon fonctionnement des établissements.

En cela, l'Académie Accor (avec ses relais dans le monde entier) est un des outils de formation reconnu par tous.

Une troisième responsabilité consiste, dans un groupe riche de 158.000 personnes, à aider de façon efficace la gestion des carrières et la mobilité. A ce sujet, Cathy Kopp a rappelé que le site intranet Accor Career Management venait d'ouvrir pour l'ensemble des équipes.

Enfin, elle a rappelé que le réseau RH, au quotidien, devait répondre à toutes les questions et problèmes

qui peuvent surgir dans le monde entier et être en permanence au service des opérations.

Claude Moschéni a ensuite souligné l'importance pour Accor d'être un employeur attractif. Confirmant l'importance de cette «image employeur», Cathy Kopp a répondu que c'est aussi du rôle de la DGRH et des DRH d'activités et de pays d'améliorer en permanence cette attractivité et que, bien qu'il reste encore un certain nombre de points d'amélioration, la perception de Accor sur le marché de l'emploi est en progrès constant, même si ce travail n'est jamais terminé. La reconnaissance de chaque collaborateur participe également de cette attractivité car elle est à la base de la motivation indispensable de chacun.

Enfin, Cathy Kopp a parlé de l'actualité avec, notamment, la Côte d'Ivoire et a précisé que l'ensemble des expatriés Accor a été rapatrié et qu'ils étaient pris en charge afin de faciliter leur retour; la gestion des hôtels sur place continuant grâce au personnel local.

Enfin, répondant aux nombreuses questions des actifs et retraités présents, Cathy Kopp et Claude Moschéni ont parlé des synergies avec le Club Méditerranée, de Accor Casinos et enfin, de l'importance de la qualité du management des équipes dans un groupe de services comme Accor. Les questions se sont même prolongées lors du cocktail excellent et d'une grande convivialité.



Merci à
Martine Castaing
et son équipe
pour l'accueil et
la bouteille offerte
à chaque
participant.



L'Association Trait d'Union Accor
vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année**
et vous donne rendez-vous pour les prochaines rencontres
qui auront l'honneur et le plaisir de recevoir



Jean-Marc Espalioux
le **Lundi 17 janvier 2005**
au **Sofitel Champs Elysées Paris**

Conception et réalisation : Association Trait d'Union Accor

Comité de rédaction : Olivier Devys, Louissette Huet-Tocny, Michel Laffont,
Philippe Liger, Sandrine Riaille, Magali Soave.

Association Loi 1901
2, rue de la Mare Neuve 91021 EVRY Cedex